

28 nov 2008 -18:24

Appartient à [Conseil des ministres du 28 novembre 2008](#)

Commission nationale Climat

Modification de la composition de la Commission nationale Climat

Modification de la composition de la Commission nationale Climat

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre de l'Energie et du Climat, le Conseil des ministres a modifié la [composition](#) de la Commission nationale Climat. A partir du 1er décembre 2008, Mme Anne-France Rihoux remplacera en qualité de membre suppléant Mme Elisabeth Ellegaard pour le ministre du Climat et de l'Energie.

La Commission nationale Climat a été instituée en vertu de l'Accord de coopération du 14 novembre 2002 entre les Régions et l'Etat fédéral, afin d'assurer l'exécution et le suivi du plan climat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>